

**63**



# **Journal**

**(non révisé)**

**Assemblée législative**

**Nouveau-Brunswick**

**L'hon. Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur**

**Présidence : l'hon. Roy Boudreau**

**le jeudi 8 avril 2010**

**Quatrième session de la 56<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**



le jeudi 8 avril 2010

13 h

Prière.

M. Alward (Woodstock) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Woodstock, de Benton, de Canterbury, de St. Stephen, de Hartland, de Dow Settlement, de Scott Siding, de Skiff Lake, de Saint Andrews, de Meductic, de Fredericton et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le ministère des Ressources naturelles à rétablir la délivrance de permis et de licences aux vendeurs. (Pétition 251.)

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Jacksonville, de Woodstock, de Deerville, de Beechwood, de Tilley, de Millville, de Holmesville, de Canterbury, de Jacksontown, de Red Bridge, de Centreville, de Temperance Vale et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le ministère des Ressources naturelles à rétablir la délivrance de permis et de licences aux vendeurs. (Pétition 252.)

M. Jody Carr (Oromocto) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens d'Upper Gagetown, de Swan Creek, de Gagetown, de Jemseg, de Pokiok Settlement, de Burton et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le gouvernement à entreprendre des travaux d'amélioration majeurs sur le tronçon de la route 102 de Burpees Corner, en direction est, à la limite du comté. (Pétition 253.)

M. P. Robichaud invoque le Règlement ; il soutient que l'hon. M. Stiles a tenu des propos non parlementaires en accusant l'opposition d'induire la Chambre en erreur. Le président de la Chambre sursoit à statuer.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M<sup>me</sup> Schryer :

58, *Loi relative à la langue et aux services de santé.*

M. Paulin donne avis de motion 65 portant que, le mercredi 14 avril 2010, appuyé par M<sup>me</sup> C. Robichaud, il proposera

que, indépendamment du Règlement de l'Assemblée, après l'adoption de la présente motion, quatre derniers jours soient impartis aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 12, 22, 26, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 45, 49, 54, 55, 56 et 58, rétroactivement au 8 avril 2010, que, à l'expiration de ces quatre jours, sauf conclusion antérieure de l'étude, la présidence de la Chambre — ou du Comité plénier — interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux

voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en Comité plénier et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture de ces projets de loi et que, si nécessaire, il soit permis que ces projets de loi fassent l'objet de plus d'une lecture ou franchissent plus d'une étape le jour même.

---

M. P. Robichaud donne avis de motion 66 portant que, le mercredi 14 avril 2010, appuyé par M. Volpé, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute l'information, dans quelque format que ce soit, que possède le gouvernement relativement à la deuxième entente de principe qui visait la vente d'actifs d'Énergie NB à Hydro-Québec, et dont l'annulation a été annoncée le 24 mars dernier, en incluant également le texte de l'entente comme tel.

---

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que la deuxième lecture des projets de loi 54, 55 et 56 sera appelée le vendredi 9 avril 2010.

---

Le débat reprend sur la motion 53 proposée par M. Williams, appuyé par M. Fitch, dont voici le texte :

attendu que l'annonce faite par le gouvernement le 25 février 2010 concernant la situation financière actuelle de Atcon Group et les garanties de prêt accordées par la province du Nouveau-Brunswick suscite d'immenses préoccupations financières chez les contribuables de la province;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à permettre au bureau du vérificateur général d'examiner toute transaction entre la province du Nouveau-Brunswick et Atcon Group depuis le 3 octobre 2006, pour s'assurer que toutes les précautions ont été prises comme il se doit afin de protéger l'argent des contribuables.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> C. Robichaud, aussi chargée de la vice-présidence, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, M. Fraser reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Le débat se termine. La motion 53, mise aux voix, est adoptée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 57, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> C. Robichaud reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant deuxième lecture du projet de loi 57, mise aux voix, est rejetée.

---

La séance est levée à 18 h.